



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

brevet des collèges

Question écrite n° 101407

Texte de la question

Mme Fanny Dombre Coste attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur la prise en compte de l'éducation physique et sportive lors du passage du diplôme national du brevet. En effet, le Syndicat national de l'éducation physique de l'enseignement public s'inquiète de voir la place des acquisitions en EPS remise en cause par la suppression de l'épreuve lors du DNB. Elle souhaiterait donc avoir des précisions sur les intentions du Gouvernement sur cette question.

Données clés

Auteur : [Mme Fanny Dombre Coste](#)

Circonscription : Hérault (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101407

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 décembre 2016](#), page 10473

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)